Lettre d'information

N°01 - Janvier 2012

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ambassade de France
Auprès de l'Union des Comores
http://www.ambafrance-km.org

COOPERATION : Inauguration de deux projets franco-comoriens

L'Ambassadeur de France et le Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle ont participé en ce mois de janvier 2012 à l'inauguration du projet d'électrification de la commune de Batou-Hamahamet et à celle du nouveau poste de santé à Bangoi-Kouni. Cofinancés par la France et la diaspora comorienne dans le cadre du PCUC, ces deux projets visent à favoriser le développement économique et social des villages.

Voir Page 3

Elections 2012 : votez à l'étranger

Voir Page 4

Pratique : Préparer vos démarches administratives

Demandes de passeport ou de CNI, inscriptions au Registre, questions sur l'obtention de la nationalité : le site Internet de l'Ambassade de France auprès de l'Union des Comores vous donne toutes les informations pour préparer au mieux vos démarches administratives auprès du Consulat.

Voir Page 4

VISITE A L'UNIVERSITE DES COMORES

L'Ambassadeur et son épouse ont visité le jeudi 5 janvier 2012 les locaux de l'Université des Comores, dans la capitale et sur le campus de Mvouni.

Retrouvez un compte-rendu de cette journée ainsi qu'un article consacré à l'herbier national des Comores, soutenu par le Fonds de Solidarité Prioritaire de la France.

Voir Page 2

Le Mot de l'Ambassadeur

L'année qui s'achève aura été une année de transition dans la relation entre les Comores et la France. Ma conviction est que, quelles que soient les vicissitudes de l'histoire, les périodes roses et les épisodes de tensions, ces deux nations resteront liées à jamais. J'en veux pour preuve vivante les 300.000 personnes d'origine Comorienne qui vivent en France et qui jouent un rôle si important pour le développement des régions où se trouvent leurs racines.

2012 sera, je l'espère, le temps de la construction d'un cadre de coopération économique renforcé dans l'archipel des Comores, élaboré par le dialogue entre toutes les parties et susceptible d'améliorer sensiblement le sort des populations.

A l'aube de cette nouvelle année, permettez-moi de vous adresser, notamment à ceux, comoriens et français, qui œuvrez, chacun dans votre domaine, à la coopération franco-comorienne, mes vœux les plus chaleureux de santé, de bonheur et de réussite.

Philippe LACOSTE
Ambassadeur de France auprès de l'Union des Comores

Réalisé par le Service de Presse de l'Ambassade de France.

Pour vos questions, vos commentaires et vos suggestions, écrivez à presse.moroni@gmail.com

L'Ambassadeur de France en visite à l'Université des Comores

Le Jeudi 05 Janvier 2012, l'Ambassadeur de France auprès de l'Union des Comores et Madame Philippe Lacoste ont visité les locaux de l'Université des Comores sur le site principal de Moroni, ainsi que sur le campus universitaire de Mvouni. Cette visite s'est effectuée en compagnie du Président de l'Université, Docteur Mohamed Rachadi, et des Doyens des différentes Facultés de l'Université.

Une institution en croissance

Jeune institution créée en 2003 pour offrir aux jeunes comoriens des formations d'enseignement supérieur dans l'archipel, l'Université des Comores a connu une croissance exceptionnelle en moins de 10 ans d'existence. Les effectifs étudiants sont ainsi passés de 1.250 à ses débuts, à près de 6.500 pour l'année universitaire 2011-2012. L'université accueille par ailleurs aujourd'hui 205 enseignants, parmi lesquels figurent 51 doctorants. Ses locaux sont répartis dans la capitale et sur le campus universitaire de Mvouni, qui pose des problèmes de transport et d'alimentation en eau, électricité et connexion Internet, du fait de son éloignement. La communauté de Patsy, située sur l'île d'Anjouan, abrite également un site universitaire qui reprend une partie des différentes filières de l'UDC.

Au cours de leur visite sur le site principal, l'Ambassadeur et son épouse ont pu découvrir l'herbier national et le laboratoire scientifique de l'Université, en présence du Doyen de la Faculté des Sciences. Ils ont ensuite effectué une visite guidée du campus universitaire de Mvouni, qui reçoit près de la moitié des étudiants de l'Université et abrite les Facultés de Lettres et Sciences Humaines et de Droit et Science Economique. Une résidence universitaire y est actuellement en construction.

Le soutien de la France

Attachée à l'éducation de base et supérieure des jeunes générations, la France apporte, par de multiples initiatives, son soutien au développement des activités de l'Université. Cette dernière bénéficie d'un partenariat avec 6 universités françaises, dont celle de la Réunion. La France assure en outre la formation de nombreux enseignants de l'UDC. Elle a enfin appuyé la création de l'herbier national ou encore celle du Master d'Administration Publique et de Collectivités Territoriales.

Au cours de la présentation du projet de l'Université à l'horizon 2015, le Président de l'UDC, Docteur Mohamed Rachadi, a. notamment insisté sur l'attachement de son institution aux valeurs multiculturelles portées par la société comorienne, influencée par ses origines occidentales, africaines et arabes. Il a également souligné la vocation de l'Université à soutenir et contribuer au développement économique et social des Comores en offrant à ses étudiants des formations adaptées au monde du travail comorien.

L'Ambassadeur de France auprès de l'Union des Comores a quant à lui salué le travail accompli par l'Université en dépit des difficultés matérielles et financières rencontrées. Les équipes administratives et pédagogiques assurent ainsi une formation (principalement de premier cycle) de qualité, qui permet ensuite à certains jeunes comoriens de venir poursuivre leurs études en France dans des formations de niveau Master et Doctorat. De plus, l'Ambassadeur a apporté son soutien aux efforts entrepris pour améliorer le niveau de Français des étudiants comoriens.

Herbier National des Comores

C'est au sein du site principal de l'Université des Comores, situé dans la capitale comorienne, que se trouve l'herbier national. Cet herbier, aux collections encore modestes, bénéficie depuis son inauguration en mai 2010 du soutien financier de la France, dans le cadre d'un projet intitulé «évaluation écologique des espèces végétales les plus utilisées aux Comores », qui vise à répertorier les quelque 2500 espèces de la flore comorienne.

D'une durée de 3 ans, le projet comorien est en effet soutenu par le Fonds de Solidarité prioritaire du Ministère français des Affaires Etrangères et Européennes, dans le cadre de l'initiative Sud Expert Plantes mise en place en 2008. La France apporte ainsi sa contribution à la naissance, au fonctionnement et au développement de cet herbier, à hauteur de 30.000 €.

Les activités de recherche qui sont menées en son sein doivent permettre d'approfondir les connaissances sur la gestion durable des écosystèmes forestiers comoriens et de déterminer le statut écologique des espèces menacées et de leurs habitats respectifs. Le projet devrait également conduire à l'établissement d'un plan durable pour la conservation des espèces menacées, à l'identification de sites pouvant accueillir des aires protégées et à la rédaction de recommandations pour la conciliation de l'Homme et son environnement. Une liste rouge des espèces végétales sera enfin élaborée.

En appuyant ces activités, la France permettra finalement aux Comores de disposer pour la première fois de données sur les menaces qui pèsent sur les espèces installées dans l'archipel. Les résultats du projet en cours serviront de base pour les recherches sur la biodiversité végétale (suivi des espèces, autres thématiques liées à la biologie, à l'écologie et aux ressources végétales, etc…). En outre, grâce à cette initiative, l'Université des Comores, institution de recherche encore jeune, a renforcé son expérience dans la conduite de projets de recherche, en réunissant différents chercheurs de la Faculté des Sciences, compétents dans le domaine du végétal, pour réfléchir collectivement sur les questions de biodiversité végétale dans l'archipel. De nombreux étudiants ont par ailleurs pu bénéficier d'un encadrement technique pour la réalisation de leurs travaux de recherches, en choisissant des sujets en rapport avec le projet en cours. Des mémoires ont été et seront d'ailleurs soutenus, et une thèse de doctorat est également attendue.

La coopération franco-comorienne au service du développement

En ce mois de janvier 2012, deux projets franco-comoriens réalisés dans le cadre du Programme de co-développement de l'Union des Comores ont successivement été inaugurés dans les villages de Batou-Hamahamet et de Bangoi-Kouni. Ces nouvelles réalisations illustrent la volonté de la France de soutenir la **valorisation des compétences de la diaspora comorienne**, dont les transferts financiers représentent **30% du PIB de l'Union des Comores**.

Bilan du « Programme de codéveloppement de l'Union des Comores » (PCUC) : 2006-2010

- Don de la République Française de **2 millions €**, soit 1 milliard de francs comoriens
- Contribution de la diaspora à hauteur de **500.000€** (250 millions de francs comoriens)
- **48 projets** mis en œuvre, impliquant **31 associations de migrants**
- **427 emplois** pérennes créés
- **1895** personnes ayant vu leurs **revenus directs augmentés**
- **165.000 personnes, soit ¼ de la population comorienne**, qui ont bénéficié directement ou indirectement du programme

Nouveau Poste de santé à Bangoi Kouni

Electrification à Batou

L'électrification de la commune de Batou-Hamahamet a été célébrée le 9 janvier dernier, au cours d'une cérémonie à laquelle participaient notamment le Vice-Président en charge des Finances, M. Mohamed Ali Soilihi, le Président de l'Assemblée, M. Bourhane Hamidou, le Gouverneur de l'île autonome de Ngazidja, M. Mouigni Baraka Saïd Soilihi, et l'Ambassadeur de France, M. Philippe Lacoste. Ce projet, cofinancé par la France à hauteur de 40%, soit 34 443€, permettra désormais à la population du village de s'investir plus efficacement pour son développement local, grâce à l'accès à cette énergie essentielle. Outre la participation de la Ma-Mwé pour la fourniture de la main d'œuvre (17 786€), la diaspora de Batou résidant en France a d'ailleurs contribué à la réalisation des travaux, pour un montant de 25 925 € (soit 30% du projet total).

Poste de Santé à Bangoi

Quelques jours plus tard, c'était au tour de la localité de Bangoi-Kouni d'accueillir le Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle de cette Ambassade, M. Pierre Laye, pour l'inauguration de son nouveau poste de santé. La France a en effet financé 70% du projet, qui a également vu la participation de l'Association des jeunes de Bangoi-Kouni (diaspora comorienne) et celle de la communauté du village. Accessible à l'ensemble des villageois, la mise en place de ce poste de santé vise à améliorer la prise en charge des soins pour les habitants de Bangoi-Kouni et des alentours.

La réussite de ces deux projets franco-comoriens vient ainsi consacrer le succès des initiatives de développement soutenues par la coopération française, en concertation et avec la participation de la diaspora comorienne de France et des bénéficiaires des projets. Elles confirment toute la justesse de l'esprit de dialogue et d'échange qui inspirait le Programme de Co-Dévelopement de l'Union des Comores (2006-2010) et qui se retrouve aujourd'hui dans le nouveau Programme Franco-Comorien de CoDéveloppement.

Signature d'un nouveau Programme Franco-Comorien de Codéveloppement

Suite à la réussite du premier PCUC, le Ministre comorien des Relations Extérieures et de la Coopération et l'Ambassadeur de France auprès de l'Union des Comores ont signé le 24 Novembre dernier une convention pour la mise en œuvre d'un nouveau **Programme franco-comorien de Développement (PFCC)**.

Ce nouvel accord prévoit un nouveau **don de deux millions d'€** de la part de la République Française, pour **soutenir des initiatives de migrants comoriens** établis en France en faveur du développement économique et social de l'Union des Comores.

Il comportera trois objectifs principaux :

1. **Soutenir des associations de migrants** dans leurs initiatives pour le développement local de l'archipel ;
2. **Mobiliser des migrants comoriens hautement qualifiés** en vue du développement de leur pays
3. **Accompagner les initiatives économiques des migrants** comoriens dans l'archipel des Comores.

Retrouvez toutes les informations sur les actions de coopération menées par notre Service de Coopération et d'Action Culturelle sur le site Internet de l'Ambassade de France, Onglet « Relations Franco-Comoriennes » Rubrique « Développement et action culturelle »

http://www.ambafrance-km.org

*« [Cette nouvelle convention pour un nouveau PFCC] se distingue par ses acteurs, qui font que la relation entre nos deux pays est unique : je veux parler de la diaspora comorienne en France. Car pour moi, **ce sont ces femmes et ces hommes qui incarnent les échanges quotidiens entre nos deux peuples, notre histoire commune, et, en un mot, nos liens indéfectibles,** quelles que soient les vicissitudes de l'histoire. »*

L'Ambassadeur de France, à l'occasion de la signature du PFCC le 24/11/2011

Informations utiles

Mayotte : Naufrage de kwassas-kwassas et opérations de secours maritime

En moins d'un mois, trois opérations de secours ont été organisées par les autorités maritimes françaises de Mayotte pour sauver la vie de naufragés comoriens, dont les kwassas-kwassas, partis d'Anjouan, avaient dérivés ou s'étaient renversés à l'abord du lagon de l'Ile aux Parfums.

Malgré l'intervention rapide des équipes de sauveurs et la mobilisation de moyens humains et matériels importants pour les opérations de sauvetage et de recherche, plusieurs personnes ont malheureusement perdu la vie au cours de ces naufrages ou restent aujourd'hui disparu.

Ces tragédies confirment ainsi tout l'intérêt et l'urgence d'une coopération franco-comorienne pour la création d'une unité nautique comorienne capable de mener des opérations de secours en mer.

Plus d'informations sur http://www.ambafrance-km.org Onglet « Actualités » → Rubrique « Actualités de l'Ambassade »

Préparer vos démarches administratives sur Internet

Le site Internet de l'Ambassade de France aux Comores s'est récemment doté d'une nouvelle rubrique « Démarches administratives », à laquelle vous accèderez depuis la page d'accueil en cliquant sur l'onglet « Services aux Français ».

Vous pourrez ainsi trouver sur ces pages des informations pour votre inscription au registre des Français, votre demande de passeport ou de carte nationale d'identité. Afin de préparer au mieux votre déplacement au consulat, la liste récapitulative des pièces à apporter et les droits de chancellerie applicables vous sont communiqués à titre indicatif.

Les articles consacrés aux questions d'état-civil et de nationalité, d'adoption ou de PACS vous renvoient également sur les pages correspondantes du site du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes : www.diplomatie.gouv.fr

http://www.ambafrance-km.org

Agenda de l'Ambassade

22 et 23 Février :
Journées Régionales Santé

Elections 2012

En 2012, vous serez appelé/e à participer aux élections du Président de la République et, pour la première fois, à l'élection d'un des onze députés élus par les Français établis hors de France. Au niveau des Comores, deux bureaux de vote seront mis en place, dans les locaux de l'Ambassade à Moroni et au sein de l'antenne consulaire d'Anjouan. Pour les législatives, les Comores font partie de la 10ème circonscription.

Les élections présidentielles auront lieu les Dimanches 22 Avril et 6 Mai 2012. Les Français régulièrement inscrits sur les listes électorales pourront ainsi voter à l'urne, en personne ou par procuration.

Les élections législatives se dérouleront ensuite les Dimanches 3 et 7 Juin. Outre le vote à l'urne en personne ou par procuration, vous avez la possibilité de voter pour ces élections par correspondance sous pli fermé (faites-en la demande auprès du consulat avant le 1er mars 2012) ou par Internet (renseignez-vous auprès du Consulat).

*Retrouvez plus d'informations sur **http://www.ambafrance-km.org** et sur **http://www.votezaletranger.gouv.fr/***

Coopération décentralisée : Jumelage des Communes de Koimbani et La Courneuve

Le 13 janvier, le maire de La Courneuve, M. Gilles Poux, a signé avec son homologue de la localité comorienne de Koimbani, M. Said Abdallah Housseine, une convention de jumelage entre les deux collectivités.

D'une durée renouvelable de trois ans, cet accord doit notamment favoriser la réalisation de projets de développement dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'énergie. La Courneuve souhaite ainsi améliorer les conditions d'hygiène dans le milieu hospitalier et assurer l'alimentation en continu du centre hospitalier régional.

Le protocole prévoit de plus la poursuite des actions menées en faveur de l'accès à l'eau potable des populations de la région, de l'assainissement et de la gestion de l'eau.

La coopération décentralisée de par la proximité de ses acteurs, pourvu qu'elle respecte les engagements internationaux de la France, est porteuse d'un grand potentiel de développement.

Contacts et Horaires d'Ouverture du Consulat

- ***Ambassade de France à Moroni (Adresse : Boulevard de Strasbourg - B.P. 465 - MORONI)***

- **Administration des Français**: Du lundi au jeudi de 8h à 13h et de 15h à 18h et de 8h à 13h le vendredi par ordre d'arrivée. Mél : admin-francais.moroni-amba@diplomatie.gouv.fr

- **État-civil :** Du lundi au mercredi de 8h00 à 13h00, sur rendez-vous et le jeudi de 8h00 à 13h00, sur convocation.
Mél : admin-francais.moroni-amba@diplomatie.gouv.fr Tél : (269) 773.06.15

- **Visas :** Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 : dépôt des demandes par ordre d'arrivée. Les passeports sont rendus les lundi et mercredi de 15h à 17h. Les contrôles retour se font les mardi et jeudi de 15H à 17 H.
Mél : admin-etrangers.moroni-amba@diplomatie.gouv.fr

- ***Antenne consulaire de Mutsamudu (Anjouan)***
Mél : consulat-mutsamudu-fslt@diplomatie.gouv.fr Tél : (269) 771.02.73

- **Administration des français** : Sur rendez-vous ou le vendredi de 8h30 à 11h30 par ordre d'arrivée.

- **Visas** : Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 15h à 17h30 , par ordre d'arrivée.